



Conditions générales du groupe parents-enfants

Ce groupe s'adresse aux enfants à partir du moment où ils marchent, jusqu'à environ 4 ans, accompagnés par un adulte en qui ils ont confiance (les enfants étant en 1P ont encore la possibilité de participer le jeudi après-midi). L'adulte qui accompagne l'enfant peut changer d'une sortie à l'autre.

L'inscription pour ce groupe se fait par écrit pour une année scolaire au moyen du bulletin d'inscription. Le nombre de sorties est de 38 matinées pour le mardi et de 37 pour le jeudi (pas d'accueil lors de l'ascension). Il est possible de s'inscrire en cours d'année s'il reste de la place.

Une finance d'inscription de 50.- par année scolaire et par famille est demandée. Elle est à payer au moment de l'inscription pour que celle-ci soit validée. Elle ne sera pas remboursée en cas de désistement.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et confirmées par e-mail. Les places sont limitées.

Le tarif est fixé à 25.- par sortie pour 2 heures d'accueil, comprenant la participation d'un adulte avec un enfant, payable à l'avance. Une facture vous sera envoyée pour l'année scolaire, payable en 4 fois.

Un supplément de 10.- par sortie est demandé pour la participation d'un deuxième enfant de la même famille à cet atelier, s'il est en âge de prendre part aux activités.

En cas de non-paiement, l'enfant et son accompagnant ne pourront pas participer aux sorties.

Les participants s'assurent personnellement contre les accidents. Veuillez vérifier que votre enfant ainsi que l'adulte qui l'accompagne possèdent bien une couverture adéquate.

Je me charge d'apporter de l'eau, de la tisane aux fruits des bois pour les enfants, du café et du thé pour les adultes ainsi que des verres. Chaque participant apporte de quoi manger pour le goûter.

Veuillez m'informer en cas d'absence, par message ou téléphone au 078 670 07 23. Les séances manquées ne sont pas remboursées.

Les démissions en cours d'année sont acceptées si justifiées pour des raisons particulières ; merci de m'en aviser par écrit. La période en cours payée n'est pas remboursée.

Le groupe parents-enfants se déroule dans la forêt de Grancy, les mardis matin entre 9h00 et 11h00, les jeudis matin entre 9h00 et 11h00 et les jeudis après-midi entre 14h30 et 16h30.

Il n'y a pas de sorties pendant les vacances et les congés scolaires.

En cas d'inscriptions insuffisantes, je me réserve le droit de ne pas ouvrir l'atelier.

Les enfants et les adultes qui les accompagnent sont attendus directement au canapé forestier à partir de 9h00 lors des matinées et dès 14h30 l'après-midi. Les matinées prennent fin à 11h00 au canapé forestier et l'après-midi à 16h30, également au canapé forestier. Durant cet horaire, chacun est libre d'arriver et de repartir lorsqu'il le souhaite. Un temps de partage tous ensemble autour d'une tasse de thé ou de café est prévu dans le canapé forestier aux alentours de 10h00 lors des matinées et vers 15h30 l'après-midi.

Le mardi une fois par mois, pour les personnes qui souhaitent prolonger l'accueil, nous préparerons ensemble le repas de midi au feu de bois. Ces dates seront communiquées aux participants avant la première sortie au mois d'août.

Les adultes qui participent sont priés de ne pas fumer durant le temps d'accueil en forêt.

Le groupe parents-enfants a lieu par tous les temps. Cependant, je me réfère aux bulletins de météo suisse et en cas d'alerte météo (vents forts, orages, tempêtes, chutes de neige conséquentes...), la sortie est annulée. Les parents en seront informés, au plus tard, le matin même.

Je décline toute responsabilité en cas de perte ou d'endommagement de matériel apporté lors de ces sorties en forêt.

Durant les sorties du groupe parents-enfants, les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

Grancy, le 10 avril 2025